

Choix du mode de réception du bulletin SBPM-Infor pour les membres en ordre de cotisation

Vous devez d'abord vous [inscrire sur le site de la SBPM](#).

Lorsque c'est fait, allez sur le site de la SBPM www.sbpn.be

Sur la page d'accueil du site de la SBPM (www.sbpn.be) dans le menu	Se connecter
Introduisez votre nom d'utilisateur ou votre adresse e-mail, votre mot de passe, puis cliquez sur	Se connecter

Se connecter

Username or Email

Mot-de-passe

Se souvenir de moi

Se connecter

[Inscription](#)

[Mot de passe perdu?](#)

Sur la page d'accueil du site, dans le menu **Espace membres** cliquez sur [Profil](#)

Espace membres

[Profil](#)

[Déconnexion](#)

Sur la gauche de la page *Profil* apparaissent deux sous-menus : [Tableau de Bord](#) et Profil.

Cliquez sur [SBPM-Infor](#) dans le sous-menu Profil



La fenêtre suivante s'ouvre



L'envoi du SBPM-Infor par voie électronique est coché par défaut, mais vous avez la possibilité de décocher ce choix et de demander l'envoi du bulletin papier (cocher la case Envoi postal).

Quel que soit votre choix, cliquez sur

